

*Questions orales*

**L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de signaler que le premier ministre a affirmé à la Chambre et à la famille concernée que c'est exactement ce que nous faisons et ce que nous avons l'intention de faire.

Nous avons effectué des recherches, malgré la situation chaotique au Liban et le peu de moyens dont nous disposons à cette époque-là. Pendant assez longtemps, le Canada, comme d'autres pays d'ailleurs, n'a pas eu d'ambassade au Liban.

Je tiens également à préciser au député que nous nous préoccupons énormément du sort des personnes disparues. Qu'elles aient été enlevées ou non, elles méritent l'appui de leur gouvernement.

Leur disparition est, à nos yeux, une grave préoccupation. Nous nous sommes informés auprès de certains groupes au Liban et auprès des autorités libanaises depuis la réforme de leur gouvernement. Nos recherches n'ont rien donné.

Je suis bien disposée à rencontrer de nouveau tous ceux à qui j'ai déjà eu affaire à ce sujet. Si nous avons de nouveaux indices, nous poursuivrons nos recherches. Je ne peux rien faire d'autre.

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce):** Monsieur le Président, les Nations Unies et le représentant spécial de l'ONU, M. Picco, se rendront maintenant au Liban pour intervenir dans le cas de M<sup>me</sup> Haddad.

Je voudrais demander à la ministre si elle et ses collaborateurs, donneront à M. Picco, le représentant des Nations Unies pour les affaires de prise d'otages, tout leur appui ainsi que celui du gouvernement canadien à cet égard.

**L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, comme le député le sait, M. Picco a une liste d'un certain nombre de personnes portées disparues au Liban.

Non seulement il a notre entier appui, mais nous lui avons également fourni beaucoup d'information. J'ai moi-même abordé la question directement avec lui. La réponse à la question du député est oui, bien sûr.

**L'ÉTIQUETAGE**

**M. Jim Karpoff (Surrey-Nord):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Dans l'annonce qu'il a faite hier au sujet de la lutte que mène le gouvernement contre l'alcool, le ministre n'a mentionné aucune mesure visant à prévenir le syndrome d'alcoolisme foetal, une des principales causes d'arriération mentale et de problèmes de comportement chez les enfants au Canada.

Comme le gouvernement des États-Unis et le gouvernement du Yukon exigent déjà que des étiquettes très visibles soient apposées sur les contenants de boissons alcoolisées pour mettre la population en garde contre les conséquences néfastes de la consommation d'alcool durant la grossesse, le gouvernement emboîtera-t-il le pas à ces gouvernements et rendra-t-il obligatoires ces étiquettes de mise en garde d'un bout à l'autre du Canada?

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, je sais que le syndrome d'alcoolisme foetal est un problème, particulièrement en Colombie-Britannique. Cette question a été soulevée quelques fois au cours de mes visites dans cette province.

Évidemment, on sait que la consommation d'alcool représente un danger, surtout pour les femmes enceintes. C'est pourquoi nous travaillons de concert avec les provinces, et particulièrement avec les organismes communautaires dans la province du député, pour sensibiliser la population aux effets néfastes de l'alcool.

Je peux dire que notre programme fonctionne bien grâce à l'appui dont il bénéficie. Cependant, nous ne sommes pas encore prêts à nous engager en ce qui concerne l'étiquetage obligatoire parce que nous croyons que cette mesure doit être étudiée de façon plus approfondie. Nous faisons notre possible au ministère avec les ressources dont nous disposons.

**M. Jim Karpoff (Surrey-Nord):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au même ministre.

Le ministre sait que la seule opposition aux étiquettes de mise en garde vient des brasseries et des distilleries. Comme le gouvernement a déjà dit que les barrières au commerce interprovincial et international de la bière seraient supprimées, reconnaîtra-t-il les conséquences de ses actes, tant du point de vue de la santé que du point de vue commercial, et exigera-t-il que des étiquettes de mise en garde uniformes soient apposées sur tous les contenants de boissons alcoolisées?